

Israël, le Pakistan et l'Afrique du Sud.

Certains de ces États — tout comme certains des signataires du TNP — prétendent que le Traité établit une discrimination contre les États non dotés d'armes nucléaires. Ces derniers n'ont pas le droit d'acquérir des armes nucléaires, alors que les États qui en sont dotés peuvent garder les leurs. Qui plus est, les États non dotés d'armes nucléaires sont tenus de laisser l'AIEA inspecter leurs installations nucléaires, alors que les pays dotés ne le sont pas.

On a également affirmé que les États dotés d'armes nucléaires n'ont pas vraiment satisfait à l'Article VI du TNP qui les oblige à négocier pour mettre un terme à la course aux armements et pour parvenir en fin de compte au désarmement. Le lien établi entre la prévention de la propagation des armes nucléaires, d'une part, et la réduction et l'élimination des stocks existants, d'autre part, est souvent appelé le "contrat" du TNP.

Lors de la Conférence d'examen du TNP, qui a eu lieu en août-septembre derniers, on a prétendu que ce contrat n'avait pas été honoré, ce qui a suscité beaucoup de désaccord parmi les participants.

Quel est le rôle du Canada dans le TNP?

Le Canada n'a pas d'armes nucléaires. Bien qu'il ait participé, avec les États-Unis et le Royaume-Uni, à la fabrication de la première arme atomique, il a renoncé à fabriquer des armes nucléaires. Ainsi, il a été le premier État à décider de ne pas se doter d'armes nucléaires même s'il disposait de la technologie pour le faire.

Le Canada a oeuvré très activement dans la négociation du TNP et a été un des premiers pays signataires du Traité. Il a été un partisan inconditionnel du TNP et continue à encourager d'autres pays à y adhérer.

En tant qu'important fournisseur de technologie et de matériel nucléaires à des fins pacifiques, le Canada ne consent à effectuer des échanges commerciaux qu'avec les pays signataires du TNP (ou ayant pris un engagement exécutoire analogue à l'égard de la non-prolifération) qui ont accepté l'application des garanties de l'AIEA à leurs activités nucléaires. Le Canada est même allé plus loin que le TNP en mettant au point des exigences particulières qui doivent être acceptées par tous les pays désireux d'importer ses produits nucléaires.

Le Canada reconnaît que le TNP s'applique de façon inégale puisque les obligations qu'il impose aux États dotés d'armes nucléaires diffèrent de celles qu'il exige des pays qui n'en sont pas dotés. Il est persuadé que, du point de vue de la sécurité, les avantages de savoir que d'autres États non dotés d'armes nucléaires se sont juridiquement engagés à ne pas en acquérir l'emportent sur tout inconvénient issu de l'obligation de se soumettre aux garanties de l'AIEA.

Comme bien d'autres pays, le Canada est déçu de constater qu'on n'avance pas plus rapidement pour mettre un point final à la course aux armements nucléaires et entreprendre le désarmement. Cependant, il ne souscrit pas à la critique qui prétend que les États dotés d'armes nucléaires n'ont pas vraiment satisfait à l'article VI du TNP. En 1987, les États-Unis et l'Union soviétique ont signé le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, aux termes duquel ils s'accordaient pour se débarrasser de leurs armes nucléaires d'une portée de 500 à 5 500 km. En ce moment, ils négocient la conclusion d'un traité qui exigera d'importantes réductions dans leurs armes nucléaires à longue portée ou "stratégiques" (plus de 5 500 km). Ils comptent signer ce traité d'ici la fin de l'année. Le Canada estime que seul un TNP bien ancré pourra encourager les superpuissances à aller plus loin dans la réduction de leurs arsenaux nucléaires.

Pour le Canada, le TNP constitue le plus important accord multilatéral pour la limitation des armements. Il continuera à oeuvrer pour le renforcement de ce traité et à encourager tous les pays à devenir signataires et à respecter leurs engagements.

Cet article contient des extraits provenant de la Fiche d'information no 10, publiée par l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales (ICPSI). Les Fiches d'information de l'Institut ont pour objet de présenter un précis sur les questions d'actualité intéressant la limitation des armements, le désarmement, la défense et la solution des conflits. Elles sont principalement destinées aux étudiant(e)s et au personnel enseignant des dernières années du cours secondaire. Pour obtenir une liste des sujets traités dans la série de fiches, prière d'écrire à: Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, 360, rue Albert, bureau 900, Ottawa (Ontario) K1R 7X7.

Sigles

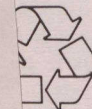
- AECEC - Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
- AGNU - Assemblée générale des Nations Unies
- AIEA - Agence internationale de l'énergie atomique
- ANASE - Association des nations de l'Asie du sud-est
- CD - Conférence du désarmement
- CDNA - Conférence des directeurs nationaux des armements
- CDNU - Commission du désarmement des Nations Unies
- CRDS - Centre de recherches pour la défense Suffield
- CSCE - Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
- CTBT - Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires
- FCE - Négociation sur les forces armées conventionnelles en Europe
- FNI - forces nucléaires de portée intermédiaire
- GCIO - Groupe consultatif industriel de l'OTAN
- MDCS - mesure de confiance et de sécurité
- OTAN - Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
- PTBT - Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires
- RCTM - Régime du contrôle de la technologie relative aux missiles
- SLCM - missile de croisière à lanceur naval
- START - Négociations sur la limitation des armes nucléaires stratégiques
- TNP - Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Le Bulletin du désarmement est publié quatre fois par année par la Direction du contrôle des armements et du désarmement, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Pour faire inscrire votre nom sur notre liste d'envoi ou pour obtenir des copies supplémentaires, veuillez adresser vos demandes comme suit:

Rédacteur en chef, Le Bulletin du désarmement
Direction du contrôle des armements et du désarmement
Affaires extérieures et Commerce extérieur
Canada



ez à recycler!



k Recycling!

